

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 13 FEVRIER 2012
DELIBERATION N°2012-12

OBJET : Elections au comité électoral consultatif – collège des usagers.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

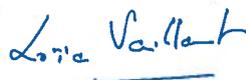
Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 14,

A ELU

M. Kévin GONTIER membre du comité électoral consultatif dans le collège des usagers.

Fait à Tours, le 14 février 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT

